

Les pêcheurs plaisanciers contre une écologie « punitive »

Depuis vendredi et jusqu'à ce soir, la **Fédération** nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF) tient un congrès national à Hauteville-sur-Mer. Les plaisanciers ne voudraient pas servir de bouc émissaire.

Fervents défenseurs de la ressource et de l'environnement, et amoureux à n'en pas douter des grands espaces maritimes, les centaines de pêcheurs plaisanciers qui se trouvent rassemblés tout ce week-end au village vacances Azuréva de Hauteville-sur-Mer, en ont assez d'être montré du doigt par l'administration qui tend à réduire les droits et les libertés des praticiens autant que leurs zones de pêche, ces temps-ci. Écologie oblige. **« Mais tout de même ! Si nous militons, au travers de notre congrès, pour une pêche éco responsable, respectueuse de l'environnement avec des droits mais aussi des devoirs, nous sommes contre une écologie punitive »** explique Jean Kiffer, le président de la FNPPSF, avant d'ajouter aussitôt : **« nous sommes pour une lutte contre le braconnage »**. Un braconnage qui a amené

les autorités, on le sait bien, à prendre des mesures drastiques comme la découpe oblique de la queue des poissons dès qu'ils sont pêchés par les plaisanciers, par exemple.

■ Une évolution favorable à Saint-Vaast

Mais d'autres mesures suivent et les pêcheurs de loisir ne voudraient pas servir de bouc émissaire. Récemment, en baie de Saint-Vaast-la-Hougue, l'annonce de zones interdites a fait réagir nombre d'associations et notamment le Comité de la pêche de loisir maritime de la Manche (CPLM 50) : **« il n'était pas possible de laisser en l'état ce projet de zone d'interdiction et nous sommes actuellement en pleine rediscussion avec la DIREM. Avec une évolution favorable dans les échanges »** annonce de son



Les pêcheurs plaisanciers sont réunis jusqu'à ce soir.

côté Jean Lepigouchet, le président du CPLM 50 et l'un des trois vice-présidents de la FNPPSF. Depuis vendredi dernier et pendant ces trois jours, les discussions ont été nombreuses autour de la pêche récréative (ou de loisir) qui comprend la pêche à pied, du bord, et embarquée. **« Nous débattons aussi sur la dé-**

fense des usagers au niveau de leurs droits (pêche, sécurité, accès au port, etc...) » reprend Jean Kiffer qui s'inquiète davantage de **« la pêche intensive sur les frayères avec les chaluts pélagiques et les sennes danaises, ou encore la drague au-dessus du zéro des cartes »**. Les plaisanciers édi-

tent la revue Pêche plaisance et un guide des bonnes pratiques. Leur poids économique pèse 2 millions d'euros, **« c'est 5 à 6 fois plus d'emplois que la pêche professionnelle »**. Aujourd'hui, en clôture, après les commissions et le comité directeur des deux jours précédents, place à l'assemblée générale.